

Jean Bougon est deffendeur ^{deuxième} ~~deuxième~~
 a une heure du matin en son domicile
 ou qu'on l'a transporté. Et par
 suite de son décès de ladite Marie Anne
 Saingrain et son ai dref. Le present acte que
 Jean Bougon Saingrain et Jean Jacques Cadinet
 témoin ont signé avec moy lant et jour que
 dessus François Saingrain
 Lehan Cadinet